

SALAIRES, EMPLOIS, PRECARITE REAGISSONS TOUS ENSEMBLE !

DU PUBLIC...

Le ministre de la Fonction publique a proposé un paquet global de négociations et une augmentation de 0,5% au 1^{er} juillet 2006 et un chantage à 0,5% au 1^{er} février 2007 si ces propositions, sociales et statutaires, étaient signées par les fédérations de fonctionnaires. C'est totalement inacceptable, les agents sont une nouvelle fois méprisés ! Les propositions sociales et statutaires, qu'il voulait présenter comme un accompagnement d'une augmentation du pouvoir d'achat, apparaissent :

- Au mieux comme un assaisonnement léger qui profiterait surtout aux plus hauts revenus,
- Au pire comme de grosses salades matinées d'accompagnement social de la Gestion des Ressources Humaines version dégradation des conditions de travail et de l'emploi.

Les personnels de la Fonction publique ont démontré à de nombreuses reprises en 2005 leur ras-le-bol face aux restructurations, aux démantèlements programmés des services publics et de la fonction publique. La destruction des emplois était aussi au cœur des expressions de mécontentement. Ils ont exprimé, ensemble ou par ministère et établissement public, leur profonde résolution à lutter contre les suppressions d'emplois, la dégradation de leurs conditions de travail et pour la sauvegarde du service public. Ils exigent une reconnaissance des qualifications qu'ils ont dû acquérir du fait des « réformes » et des « modernisations » libérales.

L'Union syndicale Solidaires Fonctions publiques et Assimilés exige :

- Une revalorisation immédiate de 5% pour rattrapage du pouvoir d'achat entre 2000 et 2004
- Une augmentation immédiate de 1,8% pour 2006 et un engagement du ministre d'aligner cette augmentation sur l'inflation réelle fin 2006
- L'ouverture immédiate de négociations sur le déroulement des carrières
- Une augmentation supplémentaire significative du point d'indice pour tous

Il est nécessaire et urgent d'engager des ripostes unitaires pour porter nos revendications et combattre cette politique gouvernementale.

L'Union syndicale Solidaires a pris acte de l'appel des fédérations de Fonctionnaires d'une journée d'actions, de grève et de manifestations le 2 février et s'inscrira dans celle-ci.

... AU PRIVE

Les dernières mesures gouvernementales (CNE, CPE, Emplois des seniors...) constituent une étape de plus dans la déréglementation du droit du travail. L'objectif est clair, il s'agit, petit à petit, d'arriver à détricoter toutes les garanties que les salariés avaient réussies à faire inscrire dans le code du travail.

Le MEDEF en demande plus encore en réclamant carrément l'extension générale du CNE ! Les chiffres officiels du chômage baissent légèrement, mais le nombre de radiés des listes de demandeurs d'emplois et le nombre de précaires sont en augmentations constantes.

Officiellement, les prix augmentent de 0,8% à 2% par an, mais les dépenses de la vie courante, loyers, consultations médicales, produits de première nécessité croissent bien plus fortement chaque année.

Le niveau de vie de la grande majorité de la population se dégrade alors que la situation de la minorité détentrice de hauts revenus s'améliore sans scrupules du fait, notamment, de la politique fiscale du gouvernement.

Face à cette politique, qui s'attaque aux salariés, aux précaires, aux chômeurs, aux immigrés... le gouvernement voudrait faire passer le message d'une France divisée : Actif/Non actif, Jeunes/Vieux, Public/Privé, Français/Immigrés...

Dans cette situation, il est de la responsabilité des organisations syndicales de tout faire pour construire une riposte à la hauteur des enjeux. Face à ces attaques frontales contre les droits des salariés, la grève interprofessionnelle et unitaire dans les plus brefs délais est la seule réponse syndicale à mettre en oeuvre.

L'Union syndicale Solidaires appelle à développer dans l'unité la plus large des mobilisations interprofessionnelles. Celle du 2 février initiée dans la Fonction publique doit être, déjà, l'occasion de commencer à ouvrir un front unitaire de mobilisations Public/Privé !

En ce sens, l'Union syndicale Solidaires soutiendra également et participera aux initiatives prises par les organisations étudiantes (dont Sud Etudiants) contre le CPE .

C'est Tous ensemble que nous arriverons à gagner ! C'est tous ensemble que nous les ferons reculer !

Paris, le 18 janvier 2006

Union syndicale Solidaires
93 bis rue de Montreuil 75011 Paris
Tel : 01 58 39 30 20 / Fax : 01 43 67 62 14
Contact@solidaires.org/www.solidaires.org